

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M
1	FACULTE DE DROIT, DES SCIENCES CRIMINELLES ET D'ADMINISTRATION PUBLIQUE - UniL												
2													
3	Plan d'études de la Maîtrise universitaire en droit, criminalité et sécurité des technologies de l'information 2022-2023												
4	Mention "management de l'information"												
5													
6	Matière	Enseignants			Semestres				examens	credits ECTS	heures de cours	secteur	
7					22	23	23	24					
8					A	P	A	P					
9	Module 1 : Enseignements obligatoires pour un total de 65 crédits ECTS												
10													
11	Analyse de la criminalité et transformations numériques	O. Ribaux	C. Weyermann	A. Bécue						O	4	39	ESC
12	Compliance	L. D'Errico								O	3	28	HEC
13	Cybercriminalité et cyberpouvoir	S. Ghernaouti								E	6	56	HEC
14	Droit des télécommunications	S. Bondallaz								O	3	28	Droit
15	Droit pénal informatique	S. Métille	N. Bottinelli							O	4	38	Droit
16	Enjeux juridiques à l'ère numérique	P. Gilliéron								O	3	28	Droit
17	Informatique et réseaux	F. Breitingner								E	3	28	ESC
18	Instruction pénale dans le milieu informatique, présentation de cas	S. Roubaty								O	1	12	Droit
19	Introduction à la programmation (Python)	A. Villa								E	6	56	HEC
20	Introduction juridique DCS	AC Fornage	N. Dongois							E	5	45	Droit
21	Liberté de l'information et gouvernance de l'Internet	J. Rochel								E	3	28	Droit
22	Numérisation et identités dans la société de l'information	DO Jaquet-Chiffelle								O	6	56	ESC
23	Programmation orientée objet (Python)	A. Villa								E	3	28	HEC
24	Propriété intellectuelle et internet	P. Gilliéron								O	3	28	Droit
25	Protection des données	S. Métille								E	6	56	Droit
26	Trace numérique et investigations	T. Souvignet								O	3	28	ESC
27	Visualisation de données	I. Pante								V	3	28	Lettres
28													
29	Le module 1 est réussi et les 65 crédits ECTS correspondants sont acquis, si l'étudiant obtient :												
30	<ul style="list-style-type: none"> • une moyenne, pondérée par le nombre de crédits ECTS attribués à chaque enseignement, égale ou supérieure à 4.0 sur l'ensemble des évaluations du module et, • une note égale ou supérieure à 4.0 aux évaluations correspondant à au moins 53 des 65 crédits ECTS du module 												
31													
32													
33	Module 2 : enseignements à choix pour un total de 40 crédits ECTS												
34													
35	2.1 Sous-module : enseignements obligatoires à choix pour un total de 30 crédits ECTS												
36													
37	Analyse criminelle opérationnelle	Q. Rossy	O. Ribaux							O	8	##	ESC
38	Analyse de données en sécurité et renseignement (incl. TP)	Q. Rossy	T. Pineau	A. Schopfer						E	6	56	ESC
39	Audit & Gouvernance IT	Y. Borboën	M. Vlachos							E	6	56	HEC
40	Audit des systèmes d'information de gestion	E. Campos								O	3	28	HEC
41	Audit externe	P. Delaloye								E	6	56	HEC
42	Big-Scale Analytics	M. Vlachos								V	6	56	HEC
43	Biometrics	S. Marcel								E	3	28	ESC
44	Blockchain and Crypto Economy	R. Zaremba								E	3	28	HEC
45	Cybersécurité et intelligence économique	S. Ghernaouti								E	6	56	HEC
46	Data Mining and Machine Learning	M. Vlachos								V	6	56	HEC
47	Data Science in Business Analytics	T. Tsukanova								Cc	6	56	HEC
48	Digital government transformation	T. Mettler								Dei	3	28	Idheap
49	Digital Strategies and Innovation	P. Cloux								E	6	56	HEC
50	Droit commercial	A. Richa								E	6	56	HEC
51	Economic Growth	T. Rotesi	B. Bonadio							E	6	56	HEC
52	Finance, droit et digitalisation	P.Favrod-Coune								E	3	28	HEC
53	Information Security & Privacy	K. Huguenin								E	6	56	HEC
54	Innovation Law	V. Junod								O	3	28	HEC
55	Introduction à l'interprétation de l'indice scientifique	F. Taroni								O	4	37	ESC
56	Investigation numérique : appareils mobiles et smartphone apps (+TP)	E. Casey								E	8	##	ESC
57	IS Architecture and Design	C. Legner								E	6	56	HEC
58	Microeconomics & Game Theory	C. Thoeni								E	6	56	HEC
59	Policing	O. Ribaux								O	3	28	ESC
60	Programmation avancée : interface graphiques (Python)	A. Villa								E	3	28	HEC
61	Programming	S. Scheidegger								E	6	56	HEC
62	Recherche d'information	S. Marchand Maillet								O	6	56	UniGE
63	Risk Management	T. Meyer								Cc	3	28	EPFL/ESC
64	Risk Management (MCCF)	J. Wagner								E	3	28	HEC
65	Sport et déviance	S. Caneppele								O	3	28	ESC
66	Technical and Economical aspects of Cybersecurity	M. Humbert								E	6	56	HEC
67													
68	2.2 Sous-module : enseignements à choix pour un total de 10 crédits ECTS												
69													
70	Selon liste complète, publiée sous "module 2" du plan "Sans mention"												
71													
72	Le module 2 est réussi et les 40 crédits ECTS correspondants sont acquis, si l'étudiant obtient une moyenne pondérée égale ou supérieure à 4.0 sur l'ensemble des évaluations du module.												
73													
74													
75													
76													
77	Module 3 : Mémoire pour un total de 15 crédits ECTS												
78													
79	Mémoire de Maîtrise universitaire (dans une branche du module 1 ou du sous-module 2.1)												
80													
81	Le module 3 est réussi et les 15 crédits ECTS correspondants sont acquis, si l'étudiant obtient une note égale ou supérieure à 4.0 pour son mémoire de Maîtrise DCS.												
82													
83													
84	Pour la mention Management de l'information, l'étudiant doit au préalable satisfaire aux conditions d'admission de la Maîtrise universitaire ès Sciences en systèmes d'information de l'Université de Lausanne et avoir effectué dans le cadre du module 2 au minimum 30 crédits ECTS correspondants aux enseignements prévus dans le Plan d'études de la mention Management de l'information, le solde pouvant être choisi dans les Plans d'études des autres mentions.												
85													
86													
87													
88													
89													
90													
91													

Plan d'études de la Maîtrise universitaire en droit, criminalité et sécurité des technologies de l'information 2022-2023

Mention "renseignement et science forensique"

Matière	Enseignants	Semestres				examens	credits ECTS	heures de cours	secteur	
		22	23	23	24					
		A	P	A	P					
Module 1 : Enseignements obligatoires pour un total de 65 crédits ECTS										
Analyse de la criminalité et transformations numériques	O. Ribaux	C. Weyermann	A. Bécue				O	4	39	ESC
Compliance	L. D'Errico						O	3	28	HEC
Cybercriminalité et cyerpouvoir	S. Ghernaouti						E	6	56	HEC
Droit des télécommunications	S. Bondallaz						O	3	28	Droit
Droit pénal informatique	S. Métille	N. Bottinelli					O	4	38	Droit
Enjeux juridiques à l'ère numérique	P. Gilliéron						O	3	28	Droit
Informatique et réseaux	F. Breitingner						E	3	28	ESC
Instruction pénale dans le milieu informatique, présentation de cas	S. Roubaty						O	1	12	Droit
Introduction à la programmation (Python)	A. Villa						E	6	56	HEC
Introduction juridique DCS	AC Fornage	N. Dongois					E	5	45	Droit
Liberté de l'information et gouvernance de l'Internet	J. Rochel						E	3	28	Droit
Numérisation et identités dans la société de l'information	DO Jaquet-Chiffelle						O	6	56	ESC
Programmation orientée objet (Python)	A. Villa						E	3	28	HEC
Propriété intellectuelle et internet	P. Gilliéron						O	3	28	Droit
Protection des données	S. Métille						E	6	56	Droit
Trace numérique et investigations	T. Souvignet						O	3	28	ESC
Visualisation de données	I. Pante						V	3	28	Lettres

Le module 1 est réussi et les 65 crédits ECTS correspondants sont acquis, si l'étudiant obtient :

- une moyenne, pondérée par le nombre de crédits ECTS attribués à chaque enseignement, égale ou supérieure à 4.0 sur l'ensemble des évaluations du module et,
- une note égale ou supérieure à 4.0 aux évaluations correspondant à au moins 53 des 65 crédits ECTS du module

Module 2 : enseignements à choix pour un total de 40 crédits ECTS**2.1 Sous-module : enseignements obligatoires à choix pour un total de 30 crédits ECTS**

Matière	Enseignants	Semestres				examens	credits ECTS	heures de cours	secteur	
		22	23	23	24					
		A	P	A	P					
Analyse criminelle opérationnelle	Q. Rossy	O. Ribaux					O	8	112	ESC
Analyse de données en sécurité et renseignement (incl. TP)	Q. Rossy	T. Pineau	A. Schopfer				E	6	56	ESC
Big-Scale Analytics	M. Vlachos						V	6	56	HEC
Biometrics	S. Marcel						E	3	28	ESC
Blockchain and Crypto Economy	R. Zaremba						E	3	28	HEC
Criminalité sur internet	S. Caneppele						O	3	28	ESC
Datation et chronologie	C. Weyermann						E	3	28	ESC
Digital government transformation	T. Mettler						Dei	3	28	Idheap
Droit commercial	A. Richa						E	6	56	HEC
Erreurs judiciaires	N. Dongois						O	3	28	ESC
Information Security & Privacy	K. Huguenin						E	6	56	HEC
Investigation et veille sur Internet	DO Jaquet-Chiffelle	Q. Rossy					O	8	112	ESC
Investigation numérique : appareils mobiles et smartphone apps (+TP)	E. Casey						E	8	112	ESC
L'enquête judiciaire	JL Gremaud						O	3	28	ESC
Les expertises, les mandats et les rapports	C. Champod						E	3	28	ESC
Neurocriminology	K. Treiber						E	2	18	ESC
Policing	O. Ribaux						O	3	28	ESC
Politique criminelle	M. Jendly	S. Loup					O	3	28	ESC
Risk Management	T. Meyer						Cc	3	28	EPFL/ESC
Sport et déviance	S. Caneppele						O	3	28	ESC
Terrorisme	S. Caneppele						O	3	28	ESC

2.2 Sous-module : enseignements à choix pour un total de 10 crédits ECTS

Selon liste complète, publiée sous "module 2" du plan "Sans mention"

Le module 2 est réussi et les 40 crédits ECTS correspondants sont acquis, si l'étudiant obtient une moyenne pondérée égale ou supérieure à 4.0 sur l'ensemble des évaluations du module.

Module 3 : Mémoire pour un total de 15 crédits ECTS

Mémoire de Maîtrise universitaire

Le module 3 est réussi et les 15 crédits ECTS correspondants sont acquis, si l'étudiant obtient une note égale ou supérieure à 4.0 pour son mémoire de Maîtrise DCS.

Pour la mention Renseignement et science forensique, l'étudiant doit satisfaire aux conditions d'admission de la Maîtrise universitaire ès Sciences en science forensique de l'Université de Lausanne et avoir effectué dans le cadre du module 2 au minimum 30 crédits ECTS correspondants aux enseignements prévus dans le Plan d'études de la mention Renseignement et sciences forensique, le solde pouvant être choisi dans les Plans d'études des autres mentions.

La pandémie nous a montré que des circonstances indépendantes de notre volonté peuvent nous amener à devoir apporter les adaptations suivantes aux plans d'études en cours de semestre :

- possibilité de passer d'un mode d'enseignement à un autre (présentiel <—> à distance, synchrone <—> asynchrone, passage à l'enseignement co-modal là où il n'était pas prévu au départ).

- modification des modalités d'évaluation, **sans induire de dérogation aux Règlements d'études** (oral <—> écrit, examen <—> validation, travail individuel <—> travail en groupe, travail pratique <—> travail théorique, évaluation en présence <—> évaluation en ligne, etc.)

- modalités alternatives ou décalées dans le temps pour les enseignements, stages, travaux pratiques, terrains et camps qui ne pourraient avoir lieu ou les enseignements qui ne pourraient plus avoir lieu dans la forme initialement prévue.

Les étudiant·e·s sont invités à **consulter régulièrement** le présent plan d'études

Mesure supplémentaire pour le MA en politique et management publics, le MSc en analyse criminelle et traçologie, le MA ès Lettres avec spécialisation en études française et francophone dans le contexte européen :

- modalités alternatives ou décalées dans le temps si la mobilité OUT prévue dans le plan d'études du cursus ne peut avoir lieu.